Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type II

N° régional : **7424**

Ancien N° régional : 7450,7307

CHAINON DE LA MONTAGNE DES PRINCES, DU GROS FOUG ET DE LA MONTAGNE DE CESSENS

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 7 686 ha

Ain

ANGLEFORT, SEYSSEL,

Haute-Savoie

CLERMONT, CREMPIGNY-BONNEGUETE, DROISY, LORNAY, MASSINGY, MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT, MOYE, SEYSSEL, VAL-DE-FIER,

Savoie

AIX-LES-BAINS, LA BIOLLE, BRISON-SAINT-INNOCENT, CESSENS, CHINDRIEUX, GRESY-SUR-AIX, MOTZ, RUFFIEUX, SAINT-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE, SERRIERES-EN-CHAUTAGNE,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74240001,74240002,74240003,74240004

Description et intérêt du site

Le long chaînon dissymétrique qui voit se succéder du nord au sud la Montagne des Princes, le Gros Foug , la Montagne de Cessens et le Corsuet dépasse quelque peu les 1000 m d'altitude ; il est géologiquement rattaché au massif jurassien. Sa crête est armée par les strates de calcaires urgonien, tandis que le cœur érodé de l'« anticlinal de la Chambotte » apparaît sur son versant ouest.
Dominant à l'ouest la vallée du haut-Rhône et le lac du Bourget, il disparaît au nord sous la couverture molassique, et s'interrompt au sud au-dessus d'Aix les Bains. Entre la Montagne des Princes et le Gros Foug, le trait de scie des Gorges du Fier constitue un exemple célèbre de « relief antécédent ».

Le massif est couvert principalement de boisements feuillus (ils ont parfois fait l'objet d'enrésinements étendus), et ne conserve plus que de rares pâturages.
Une barre rocheuse précédée d'éboulis, très bien exposée, se développe sur le flanc ouest du plissement. Au sein d'une végétation à dominante collinéenne et montagnarde, elle favorise le développement de « colonies méridionales », avant-postes d'espèces méditerranéennes. Les environs de Brison Saint Innocent, bénéficiant d'un microclimat d'abri exceptionnel, sont à cet égard éloquents.
Ces conditions particulières participent à une forte diversité biologique.
Celle-ci s'exprime par la présence de types d'habitats naturels remarquables (pelouses calcaires semi-arides…), mais aussi à travers une flore de grand intérêt. On retiendra l'abondance des espèces méridionales parvenant ici en limite de leur aire de répartition (Erable de Montpellier, fougère Capillaire, Sumac fustet, Orlaya à grandes fleurs, Pistachier térébinthe, Stipe plumeuse…), ou de celles caractérisant les pelouses sèches (Ail joli, Aster amelle, Mélampyre à crêtes…) et les rochers (Primevère oreille d'ours).
L'ensemble présente par ailleurs un intérêt ornithologique élevé, compte tenu de son intérêt pour les espèces rupicoles (Grand-Duc d'Europe, Faucon pèlerin, Hirondelle de rochers, Martinet à ventre blanc…), et abrite des colonies de Chamois.
Le secteur abrite enfin un karst de type jurassien. Ce type de karst se développe sur un substrat tabulaire ou plissé ; il est caractérisé par l'abondance des dolines, l'existence de vastes « poljé » dans les synclinaux, la formation de cluses, et le développement de vastes réseaux spéléologiques subhorizontaux.

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble dont les éléments les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits à travers plusieurs zones de type I (gorges, friches, versants…) au fonctionnement fortement interdépendant.
Il remplit en outre une évidente fonction de corridor écologique, formant l'une des principales liaisons naturelles entre les massifs subalpins et l'arc jurassien.
Le zonage de type II traduit ainsi particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que corridor écologique, mais aussi zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces, dont celles précédemment citées.
S'agissant du milieu karstique, la sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager, (avec par exemple le site du Val de Fier), géomorphologique et biogéographique (stations botaniques en situation marginale : « colonies méridionales » et autres).

Milieux naturels

34.11	*PELOUSES MEDIO EUROPEENNES SUR DEBRIS ROCHEUX*
34.32	*PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES*
34.33	*PRAIRIES CALCAIRES SUBATLANTIQUES TRES SECHES*
37.31 x 42.5	*PINEDES A MOLINIE SUR GLACIAIRE ARGILO-LIMONEUX*
41.4	*FORETS MIXTES DE RAVINS ET DE PENTES*
54.12	*SOURCES D'EAU DURE*

Flore

Erable de Montpellier	*Acer monspessulanum L.*
Capillaire de Montpellier	*Adiantum capillus-veneris L.*
Aethionéma des rochers	*Aethionema saxatile (L.) R. Br.*
Ail joli	*Allium carinatum subsp. pulchellum Bonnier & Layens*
Arabette auriculée	*Arabis auriculata Lam.*
Aster amelle (Marguerite de la Saint Michel)	*Aster amellus L.*
Scirpe maritime	*Bolboschoenus maritimus (L.) Palla*
Jonc fleuri	*Butomus umbellatus L.*
Campanule carillon	*Campanula medium L.*
Laîche poilue	*Carex pilosa Scop.*
Cornifle immergé	*Ceratophyllum demersum L.*
Cléistogénès tardif	*Cleistogenes serotina (L.) Keng*
Sumac fustet	*Cotinus coggygria*
Doronic mort-aux-panthères	*Doronicum pardalianches L.*
Fumana fausse bruyère	*Fumana ericoides (Cav.) Gandoger*
Fumana des montagnes	*Fumana ericoides subsp. montana (Pomel) Güemes & Muñoz-Garmendia*
Gaillet jaunâtre	*Galium obliquum Vill.*
Gentiane d'Allemagne	*Gentianella germanica (Willd.) Börner*
Hélianthème des Apennins	*Helianthemum apenninum (L.) Miller*
Epervière tomenteuse	*Hieracium tomentosum L. [1755]*
Inule des montagnes	*Inula montana L.*
Laser de France	*Laserpitium gallicum L.*
Gesse noircissante	*Lathyrus niger (L.) Bernh.*
Limodore à feuilles avortées	*Limodorum abortivum (L.) Swartz*
Mélampyre à crêtes	*Melampyrum cristatum L.*
Naïade marine	*Najas marina L.*
Euphraise jaune	*Odontites luteus (L.) Clairv.*
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	*Ophioglossum vulgatum L.*
Ophrys abeille	*Ophrys apifera Hudson*
Orlaya à grandes fleurs	*Orlaya grandiflora*
Orobanche du lierre	*Orobanche hederae Duby*
Osyris blanc (Rouvet)	*Osyris alba L.*
Peucédan des montagnes	*Peucedanum oreoselinum*
Millet paradoxal	*Piptatherum paradoxum (L.) P. Beauv.*
Pistachier térébinthe	*Pistacia terebinthus L.*
Plantain serpentant	*Plantago maritima subsp. serpentina (All.) Arcangeli*
Polypode du Pays de Galles	*Polypodium cambricum L.*
Potamot à feuilles perfoliées	*Potamogeton perfoliatus L.*
Primevère oreille d'ours	*Primula auricula L.*
Rosier à styles soudés	*Rosa stylosa Desv.*
Scorzonère d'Autriche	*Scorzonera austriaca Willd.*
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	*Silaum silaus*
Stipe pennée (Plumet, Marabout)	*Stipa pennata L.*
Tanaisie en corymbe	*Tanacetum corymbosum (L.) Schultz Bip.*
Trèfle scabre	*Trifolium scabrum L.*
Trinie glauque	*Trinia glauca*
Vesce des buissons	*Vicia dumetorum L.*
Violette suave	*Viola suavis M. Bieb.*

Faune vertébrée

Mammifère

Chamois	*Rupicapra rupicapra*

Oiseau

Rousserolle effarvatte	*Acrocephalus scirpaceus*
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*
Sarcelle d'hiver	*Anas crecca*
Martinet à ventre blanc	*Apus melba*
Grand-duc d'Europe	*Bubo bubo*
Petit Gravelot	*Charadrius dubius*
Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*
Bécassine des marais	*Gallinago gallinago*
Hirondelle de rochers	*Hirundo rupestris*
Harle bièvre	*Mergus merganser*
Milan noir	*Milvus migrans*
Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*
Marouette ponctuée	*Porzana porzana*
Rémiz penduline	*Remiz pendulinus*

Poisson

Corégone spp	*Coreganus*
Brochet	*Esox lucius*
Truite de lac	*Salmo trutta lacustris*
Omble chevalier	*Salvelinus alpinus*

Faune invertébrée

Libellule

Cordulie à corps fin	*Oxygastra curtisi*

Papillon

Thécla de l'Orme	*Satyrium w-album*

*Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire

Edition : InfoSIG Cartographie - Annecy - 74

Bibliographie

Pas de donnée disponible

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel
ZNIEFF II* N°7424

0114
0124
0121
0122
7424
7425
7426
7305
7304
7302

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

- Périmètre de la ZNIEFF type 2
- Autres ZNIEFF type 2
- ZNIEFF type 1

N

fonds IGN Scan 100 (C)